



Montreuil, le 23 mars 2022

Mme Amélie de MONTCHALIN  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

Mme Élisabeth BORNE  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

N/Réf. : NP/FL/AY/AM  
N°28\_20220328

**Objet: Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 31 mars 2022**

Mesdames les Ministres,

Le 31 mars prochain, la fédération CGT des Services publics appelle les agent-es territoriaux à se mobiliser pour affirmer et défendre leurs revendications en direction du gouvernement et de leurs employeurs locaux.

Derrière l'accueil quotidien de nos enfants, des usagers, de la population, derrière l'ensemble des équipements municipaux, des agent-es des communes, départements, régions et collectivités territoriales, derrière celles et ceux qui ont assuré la continuité des services publics durant la crise COVID, les « premier-es de corvées », il y a des femmes, des hommes dont la conscience professionnelle et les qualifications sont trop souvent mises à mal par des conditions de travail détériorées et un salaire bloqué depuis 12 années.

Dans le même temps, les mesures de la loi dite de transformation de la Fonction publique s'appliquent : vol des congés (passage aux 1607 heures), lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la Fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires. La CGT condamne le choix délibéré du gouvernement d'une politique d'austérité dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les salarié-es du public et du privé et les retraité-es.

Au niveau local, les majorités municipales peuvent changer et souvent ces changements ont un impact sur nos conditions de travail. Ce que nous demandons avant tout c'est le respect, la stabilité, les moyens pour être le plus efficace possible au service de l'intérêt général. C'est pourquoi, au niveau national, la fédération CGT des Services publics exige le même statut pour tous les personnels, les mêmes garanties et droits collectifs. Nous voulons le retour de nos CAP de plein exercice, le maintien de notre droit de faire carrière, avec une évolution significative entre son début et sa fin qui passe par l'accès à la catégorie supérieure, de meilleures rémunérations, le droit à la retraite à 60 ans.

Nous voulons la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, sans oublier les « administratif-ves » qui sont toujours les laissés pour compte. La reconnaissance de la pénibilité, le mieux-être au travail en plus de l'augmentation de nos salaires et des effectifs, cela passe par la diminution du temps de travail. C'est pourquoi la CGT revendique les 32 heures hebdomadaires.

.../...

Nous voulons une vraie médecine du travail, le maintien de nos CHSCT, le maintien de nos comités techniques, par lesquels l'ensemble des agent-es de la collectivité peuvent faire entendre et avancer leurs revendications.

Pour être en mesure d'accomplir l'ensemble de nos missions dans les meilleures conditions, le gouvernement doit faire le choix de dotations budgétaires supplémentaires de l'État, pour mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures, pour le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics, c'est-à-dire des services rendus à la population du berceau à la fin de vie, le choix de l'intérêt général.

C'est tout cela – ainsi que l'ensemble de nos revendications spécifiques (taux d'encadrement, reconnaissance des qualifications, bonnes conditions de travail ...) – que nous voulons exprimer le 31 mars. En conséquence, la fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle et avec les agent-es et salarié-es du champ fédéral, elle porte les revendications suivantes :

- Le dégel du point d'indice et son augmentation immédiate de 10% ;
- Le rattrapage de toutes les pertes accumulées depuis 12 ans ;
- La réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite ;
- L'augmentation immédiate des pensions et des retraites ;
- Des NAO dans les offices de l'habitat et les entreprises de l'eau avec revalorisation du minimum salarial à 2 000 euros et augmentation générale de l'ensemble des rémunérations ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32 h par semaine.
- Ainsi que :
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique dans sa totalité et dans toutes ses déterminations, ce qui passe par l'annulation des ordonnances qui en sont issues ;
- Pour l'abrogation de loi 3 DS, dont la « différenciation » des droits est l'objectif principal ;
- Pour 10% de temps de travail en moins, ce qui passe par le rétablissement de tous les accords sur le temps de travail passé avant 2001 ;
- Pour une augmentation de 10% des effectifs de la Fonction publique ;
- Pour une stricte égalité des salaires entre les femmes et les hommes ;
- Pour en finir avec l'état d'urgence dit sanitaire et ses mesures liberticides et coercitives ;
- Pour la défense et le renforcement des Services publics locaux et l'arrêt de tous les processus de privatisation ;
- Pour l'abrogation du jour de carence.

La fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève **de 0 h à 24 h pour le jeudi 31 mars 2022**, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Mesdames les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale